

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1389 16/11/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 novembre 1953

Numéro JO
n° 14 du 01/12/1953

Date du numéro
1 décembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes-cercle, dont les noms suivent, ont droit à l'indemnité familiale : Pour compter du 5 octobre 1953 : Ibrahim Zeid Habhaby, Mle 384, 2e classe. Pour compter du 6 octobre 1953 : Mohamed Yaya, Mle 387, 2e classe,